

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



SOMMAIRE

05

AXE 1

Accompagnements
individuels

37

Vie associative et
développement de
projet

16

AXE 2

Accompagnements
collectifs

42

Perspectives 2025

25

AXE 3

Formation

28

AXE 4

Recherche et
innovation

33

AXE 5

Promotion de l'exercice
coordonné

CHIFFRES- CLÉS 2024



101 rencontres
partenariales



38 formés PACTE MSP
19 formés PACTE CPTS



26 séminaires PS,
coordinateurs et
inter-CPTS



161 facilitations



156 adhérents

ÉDITO

Durant la crise sanitaire, les structures coordonnées (MSP, CPTS, CDS) ont joué un rôle essentiel dans la construction d'une réponse rapide, organisée et de qualité.

Cette compétence est venue s'ajouter aux nombreux atouts associés aux structures coordonnées déjà documentés:

- Meilleur accompagnement des usagers (en qualité comme en nombre)
- Attractivité des territoires et des professions de santé
- Fidélisation des professionnels de santé

En juin 2023, dans la continuité des ambitions affirmées par la stratégie "Ma Santé 2022", par le Ségur de la santé et par les politiques prioritaires du gouvernement, le "Plan d'action pour améliorer l'accès aux soins dans les territoires" a été annoncé.

Parmi les objectifs de ce plan figure le déploiement de 4000 Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) sur le territoire national – 590 sur notre territoire régional.

Son pendant pour les communautés professionnelles territoriales de santé, le volet « 100% CPTS », prévoyant la couverture de l'ensemble du territoire national par les CPTS d'ici à 2027 fait également partie du plan global d'amélioration de l'accès aux soins.

Fin 2023, en réponse à ces objectifs, la Fédération des maisons de santé et de l'exercice coordonné en Auvergne-Rhône-Alpes – FemasAURA&Co - adoptait son plan stratégique 2024 – 2026. C'est désormais dans ce cadre que s'inscrivent l'ensemble des actions de la Fédération.

Cette planification des actions s'est construite en résonance avec les objectifs des plans nationaux en cours, parfaitement alignés avec l'objet social de notre association.

Pour autant, elle a permis de réaffirmer le positionnement fort de la Fédération sur la nécessité d'assortir les objectifs quantitatifs d'objectifs qualitatifs. C'est sur ces derniers que la Fédération met l'accent à travers des actions visant autant à accompagner un déploiement de nouvelles équipes qu'à continuer de soutenir des équipes installées dont certaines peuvent montrer des signes de fragilité.

La première année de ce plan stratégique a permis à la Fédération d'engager de très nombreuses actions d'accompagnement des équipes émergentes et de soutien au long cours des équipes installées. Ce faisant, la FemasAURA&Co a pris sa part dans l'effort régional, comme en témoigne le présent rapport d'activités.

Les élu.e.s et salarié.e.s ont à cœur de remercier chaleureusement le réseau des MSP et des CPTS adhérentes pour leur confiance. Sans votre soutien, nos actions ne seraient pas incarnées.

Nous exprimons notre reconnaissance à notre formidable équipe de facilitatrices et facilitateurs qui, toute l'année, partout sur le territoire régional, vont à la rencontre des équipes pour leur partager leur expérience, leur apporter les outils nécessaires au travail en équipe, perpétuant ainsi une certaine vision de l'exercice coordonné.

L'équipe



Merci à nos soutiens financiers, au premier rang desquels l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, partenaire véritable.

...

Merci au Conseil Régional pour son soutien constant.

...

Merci également à nos partenaires opérationnels de la DCGDR, de la Direction régionale du service médical, des différentes Caisses primaires d'assurance maladie et de la Mutualité sociale agricole.

...

Merci à nos partenaires du champ de la recherche en soins primaires (GIRCI AURA, ACCEPT, CHU de Clermont-Ferrand, service médical de l'assurance maladie) sans lesquels le projet MSProgress n'aurait pas obtenu la reconnaissance du ReSP-IR.

...

Merci à l'ensemble de nos partenaires et soutiens (MSA, DCGDR, DRSM, CPAM, Crédit Mutuel, URPS Pharmaciens d'officine !).

...

Au-delà de nos frontières régionales, nous remercions l'ensemble des élu.e.s et salarié.e.s de la Fédération AVEC santé mais aussi des Fédérations régionales pour la forte dynamique à laquelle elles contribuent.

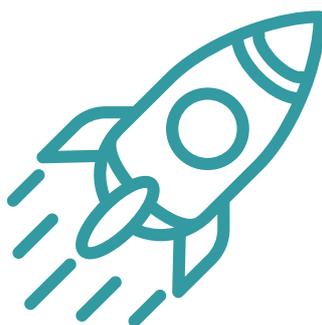
AXE 1

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

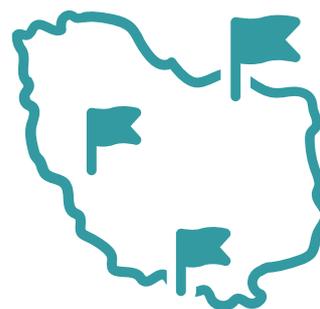
INFOS CLÉS



Des facilitations plus orientées vers des équipes déjà labellisées



Lancement de la coordination de démarrage avec l'arrivée de 2 chargées de mission



Un territoire régional quasiment couvert par des CPTS ?

I/ ACCOMPAGNER TOUS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DEMANDEURS

A/ Facilitations en région

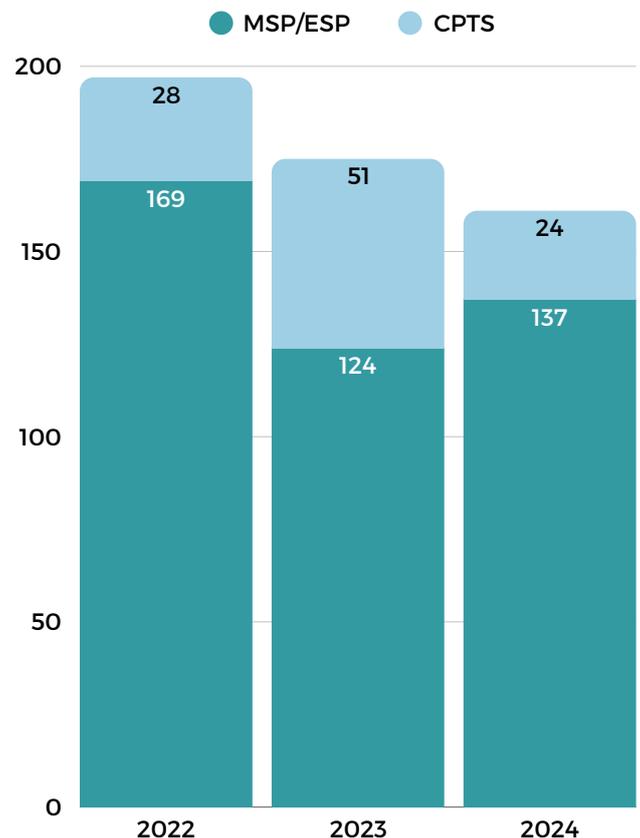
La facilitation est un mode d'intervention auprès des équipes basé sur le pair à pair. Elle consiste à identifier, former puis déployer des professionnels de santé déjà engagés dans un exercice coordonné pour aller au-devant des équipes, quel que soit leur niveau de maturité, afin de répondre à leurs questions, leur partager des outils, des bonnes pratiques.

A l'origine, cette activité émane de MSP trouvant un sens à se coordonner autour de projets à une échelle plus territoriale. Puis, les besoins de terrain augmentant progressivement, la facilitation nécessite un vrai temps de coordination et de structuration. La fédération décide de se positionner durablement dans l'organisation d'un réseau de facilitateurs, soutenu par l'Agence Régionale de Santé.

La facilitation auprès des équipes de MSP demeure le mode d'intervention le plus mobilisé par la fédération en 2024, même si l'on observe un léger recul au profit d'autres types d'interventions que nous détaillerons plus loin. Le nombre d'équipes "anciennes" sur la région augmente, ce qui conduit à l'évolution de la facilitation : davantage de facilitations complexes, sur des thématiques spécifiques qui permettent de relancer les dynamiques déjà instaurées.

En 2024, la FemasAURA&Co anime un réseau de 40 facilitateurs (un nombre stable depuis plusieurs années), issus des 12 départements, capables d'accompagner les équipes sur des sujets aussi variés que le projet de santé, la coordination, les enjeux immobiliers, le choix du système d'information... Les facilitateurs interviennent le plus souvent en binôme avec la coordinatrice territoriale du département concerné et vont à la rencontre des équipes de MSP, des CPTS, mais aussi des collectivités.

Évolution du nombre de facilitations



Dès 2021, la FemasAURA&Co s'était positionnée sur l'accompagnement au déploiement des CPTS de la Région. Le temps du démarrage et de la mise en œuvre de l'accompagnement, cette activité a connu une croissance forte en 2023 (activité quasiment doublée par rapport à 2022), qui mécaniquement a ralenti en 2024, avec la couverture 100% qui commence à être en atteinte dans plusieurs départements, ce qui explique la réalisation de 24 facilitations CPTS sur l'ensemble du territoire. Le nombre de facilitations destiné aux MSP et ESP est en progression de près de 8% par rapport à l'exercice précédent.

Avec 137 facilitations, l'activité auprès des équipes de MSP enregistre une augmentation sensible, malgré un contexte peu favorable :

- Vacance de la coordination territoriale sur la partie Ouest du territoire régional
- Différents acteurs (professionnels de santé, ARS, CPAM, MSA) davantage mobilisés sur le développement des CPTS

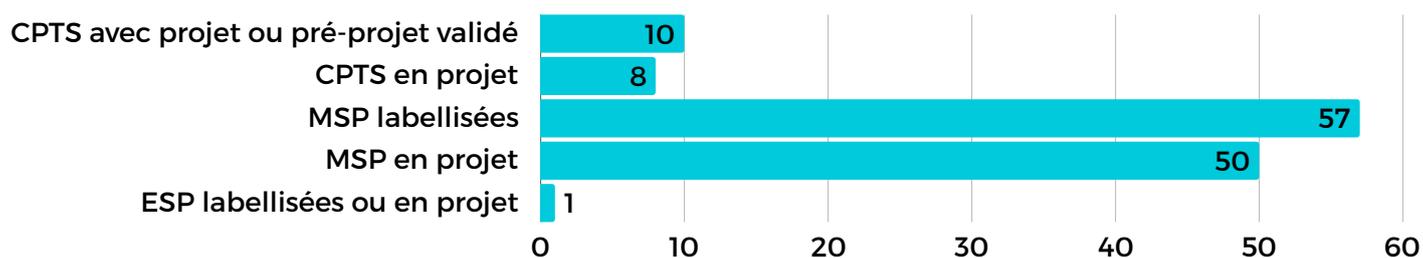
Malgré cette conjoncture, la dynamique de soutien aux MSP est donc restée forte.

L'accompagnement des équipes de soins primaires se poursuit dans toute la Région puisque 126 équipes ont été accompagnées en 2024 :

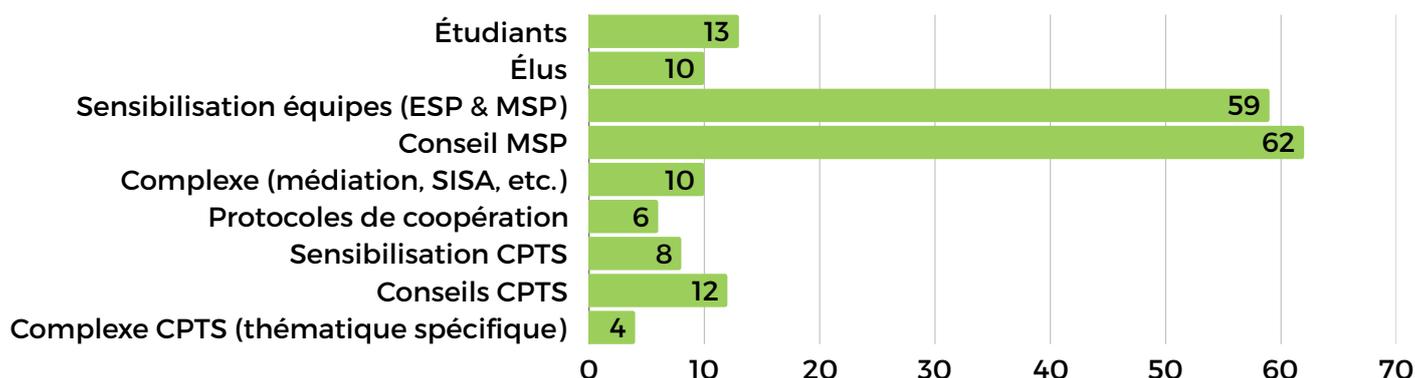
- **24 facilitations CPTS** ont été réalisées en 2024 sur l'ensemble du territoire auprès de 18 équipes de CPTS
- **137 facilitations** réalisées auprès de 108 équipes en **ESP ou MSP**.

Médiation, accompagnement dans un projet immobilier, sur le déploiement de protocoles de délégation, etc. les propositions de la Fédération pour ces équipes sont multiples.

Types d'équipes accompagnées



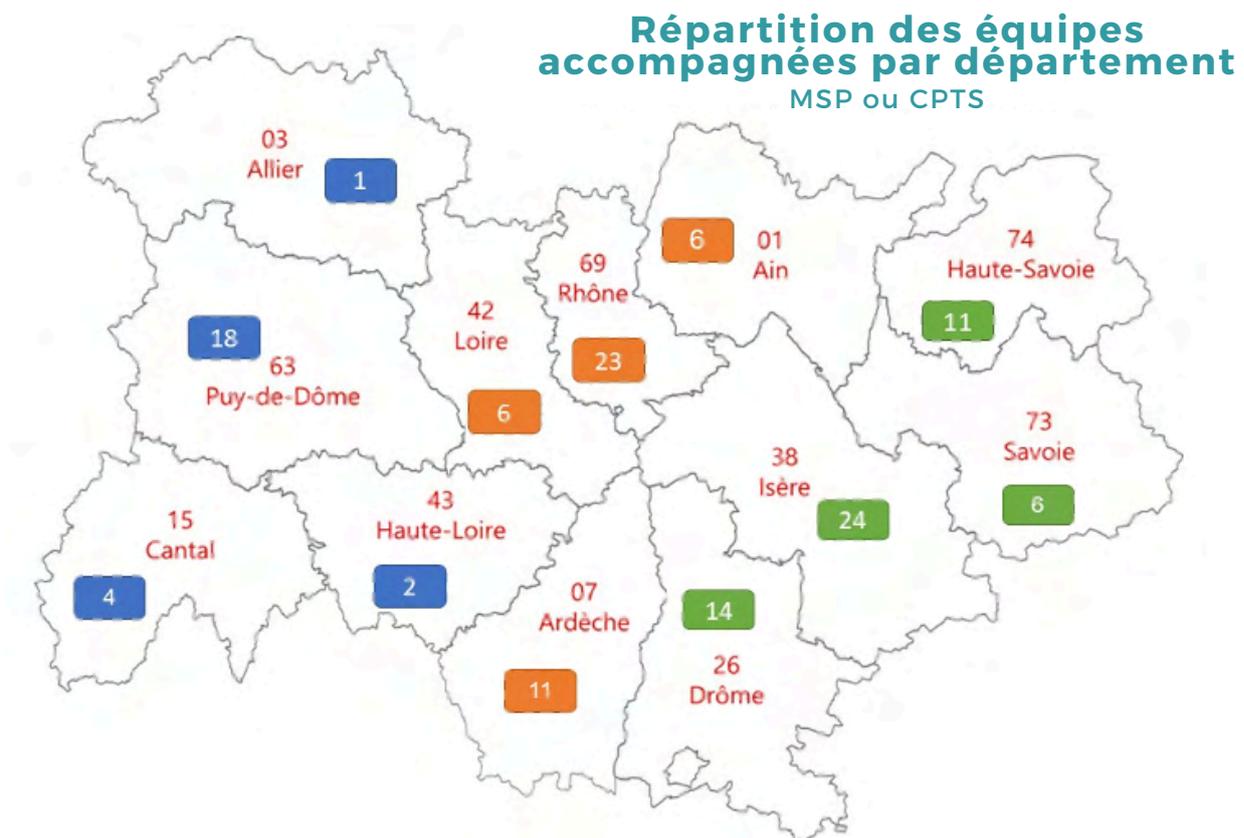
Types de facilitations



Les facilitateurs de la FemasAURA&Co jouent ici un rôle majeur : ils viennent illustrer concrètement la réalité du travail en équipes de soins coordonnés par leurs témoignages et leurs contributions. Ils accompagnent les équipes vers plus de coordination, plus de partage de données et de projets, et plus de qualité dans leurs pratiques professionnelles.

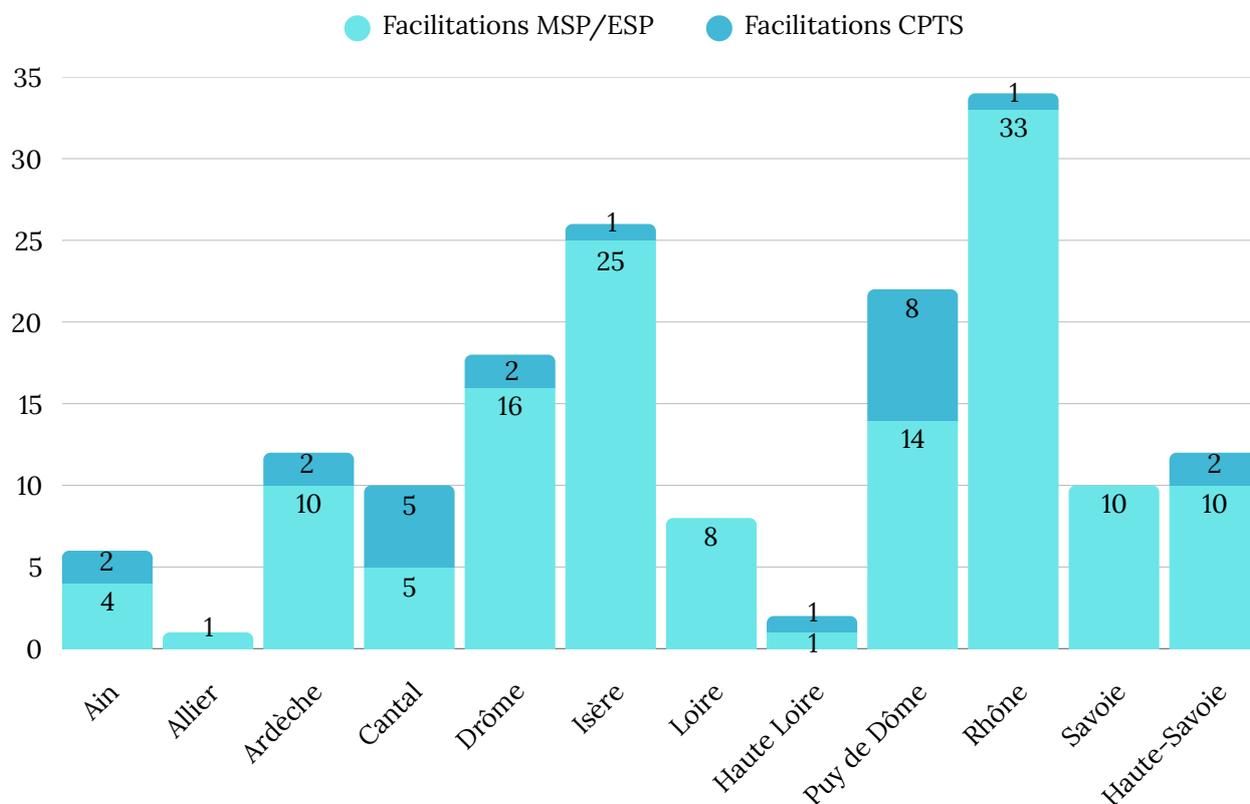
B/ Dynamiques territoriales

Dans la carte ci-dessous, nous reprenons en détail le nombre d'équipes facilitées dans chaque département.



Pour proposer une animation au plus près des équipes et des partenaires, la Fédération régionale est organisée en 3 territoires de coordination, chacun animé par un binôme composé d'un.e référent.e territorial.e (élu.e) et d'une coordinatrice territoriale (salariée) : le territoire Ouest, le territoire Centre et le territoire Est.

Répartition des facilitations par territoire



Référent territorial
Etienne Deslandes



Coordinatrice territoriale
Philomène Delahaye
puis Anne-Lise Courtet

Territoire OUEST

Allier, Cantal, Haute-Loire
et Puy-de-Dôme

40 facilitations pour 25 équipes tous exercices coordonnés confondus : 25 facilitations ESP/MSP pour 16 équipes et 15 facilitations CPTS pour 9 équipes

Les facilitations sont en majorité réalisées en binôme facilitateur/coordinatrice. Quelques interventions se sont faites conjointement avec les référents CPAM et ARS, en fonction du territoire, des enjeux et des demandes des équipes.

Le Puy-de-Dôme est le département le plus dynamique avec plus de 60% de l'activité du territoire Ouest soit 25 facilitations pour 16 équipes. Les sollicitations sur les 3 autres départements sont moins importantes. Ceci s'explique assez naturellement par la densité de la population des territoires. Le Cantal arrive toutefois en seconde position avec notamment l'organisation de réunions publiques pour soutenir deux nouveaux projets de CPTS.

Facilitations territoire Ouest

CHIFFRES CLÉS

	2023	2024
 MSP	41	25
 CPTS	26	15
 TOTAL	67	40

Les facilitations “sensibilisation – conseil” sont largement majoritaires, pour des équipes d'ESP, de MSP comme de CPTS. Les interventions auprès d'équipes en projet sont en effet les plus nombreuses avec dans un premier temps un besoin de retours d'expériences pour alimenter la réflexion, puis dans un second temps un besoin d'accompagnement dans les différentes étapes (relecture du projet de santé, apports d'outils méthodologiques, utilisation des financements, mise en place de la coordination et procédures d'embauches, choix du SI...).

Enfin, quelques facilitations spécifiques ou complexes ont été réalisées en lien soit avec une demande d'expertise approfondie (innovation et art. 51), soit avec une demande de soutien dans la dynamique d'équipe.

- **Allier** : Nous avons réalisé 1 facilitation pour 1 équipe labellisée ayant contractualisé l'ACI.
- **Cantal** : Nous avons réalisé 10 facilitations pour 4 équipes différentes : 3 équipes en projet et 1 équipe labellisée depuis longtemps mais sans ACI.
- **Haute-Loire** : Nous avons réalisé 2 facilitations pour 2 équipes différentes : 1 équipe en projet et 1 équipe labellisée ayant contractualisé l'ACI.
- **Puy-de-Dôme** : Nous avons réalisé 22 facilitations pour 18 équipes différentes : 15 équipes en projet et 3 équipes labellisées ayant contractualisé l'ACI.

Le mouvement sur le poste de coordinatrice territoriale Ouest est à prendre en compte dans l'interprétation de ces chiffres. Toutefois, le nombre de facilitations ne reflète qu'en partie l'activité réelle. Divers échanges téléphoniques ou électroniques sont nécessaires en dehors de ces temps formalisés pour présenter les missions de la fédération, recueillir les besoins des équipes, préparer la rencontre, faire le lien avec les facilitateurs et partenaires, apporter des éléments de précision.



Référent territorial
Emmanuelle Barlerin



Coordinatrice territoriale
Marion Darley

Territoire CENTRE

Ain, Ardèche, Loire et
Rhône

60 facilitations pour 46 équipes tous exercices coordonnés confondus : 55 facilitations MSP pour 41 équipes et 5 facilitations CPTS pour 5 équipes.

Les facilitations sont en majorité réalisées en binôme facilitateur/coordinatrice. Quelques interventions se sont faites conjointement avec les référents CPAM et ARS, en fonction du territoire, des enjeux et des demandes des équipes.

Le nombre d'équipes accompagnées en 2024 a bien augmenté par rapport à 2023. Cette année encore, le Rhône est très dynamique avec 23 équipes accompagnées, suivi par l'Ardèche où la FemasAURA&Co a accompagné 11 équipes, MSP et CPTS confondues.

5 facilitations en CPTS ont été réalisées en 2024, auprès de 5 équipes différentes. Deux projets de CPTS, en Ardèche et dans l'Ain, ont été accompagnés par nos facilitatrices et la coordinatrice territoriale : conseils pour le montage du projet, pour la constitution des statuts, les facilitations d'équipes en projet peuvent aborder de multiples sujets. Les trois autres équipes ont été accompagnées sur des thématiques plus

avancées : protocoles de coopération, accompagnement à l'animation de réunions stratégiques, ainsi que de nombreux échanges en dehors de ces temps de facilitation.

Pour ce qui est des MSP, sur les 4 départements 21 projets ont été accompagnés, ainsi que 20 MSP labellisées. Le montage des projets reste un moment clé pour les équipes, la fédération apporte un soutien essentiel qui leur permet de construire les bases solides d'un travail de qualité et assure la longévité de l'exercice coordonné.

9 rencontres avec les élus ont également permis de faire avancer les projets des équipes de soins primaires, la majeure partie du temps des projets immobiliers. Il n'est pas rare que les équipes et les élus locaux ne soient pas tout à fait sur la même longueur d'ondes quant à la façon de procéder pour gérer les bâtiments. La Fédération peut avoir ce rôle de médiateur neutre pour éclairer les situations et faire révéler les points de vue de chacun.

4 rencontres ont été réalisées auprès des étudiants infirmiers et internes de médecine générale. On constate que l'exercice coordonné est toujours aussi attractif pour les jeunes générations de soignants, il est important pour la Fédération d'être à leurs côtés pour leur faire découvrir cet exercice et la pluriprofessionnalité.

- **Ain** : Nous avons réalisé 4 facilitations pour 4 équipes en MSP sous ACI, et 2 facilitations auprès de 2 équipes en CPTS, une en projet, une labellisée.
- **Ardèche** : Nous avons réalisé 10 facilitations pour 9 équipes de MSP différentes : 5 équipes en projet et 4 équipes labellisées. Nous avons également accompagné 2 CPTS : 1 en cours de constitution, et 1 CPTS labellisée.
- **Loire** : Nous avons réalisé 8 facilitations pour 6 équipes de MSP différentes : 3 équipes en projet et 3 équipes labellisées.
- **Rhône** : Nous avons réalisé 33 facilitations pour 22 équipes de MSP différentes : 13 équipes en projet et 9 équipes labellisées. Nous avons également réalisé 1 facilitation auprès d'une équipe de CPTS labellisée.





Référent territorial
Sylvain Fonte



Coordinatrice territoriale
Fabienne Grimaud

60 facilitations pour 55 équipes tous exercices coordonnés confondus : 61 facilitations MSP pour 51 équipes et 5 facilitations CPTS pour 4 équipes.

Les facilitations sont réalisées le plus souvent en binôme facilitateur/coordinatrice.

Les représentants de l'ARS et la CPAM sont régulièrement présents quand les équipes rencontrées en sont au tout début de leur réflexion, mais aussi en fonction du territoire, des enjeux et des demandes des équipes.

L'articulation et le travail avec les CPTS par l'intermédiaire des inter-CPTS est un axe à creuser pour améliorer l'articulation MSP/CPTS au service des patients.

Plusieurs pistes peuvent expliquer ces projets d'équipe plus nombreux que l'an passé :

- Le plan 4000 MSP et le travail conjoint entre les ARS et CPAM et les facilitateurs.
- La volonté de pouvoir plus facilement trouver des remplaçants pour les professionnels de santé. On sait que l'exercice coordonné est assez plébiscité par les jeunes souhaitant s'installer.
- L'intérêt porté à cette forme d'exercice grâce aux partages d'expériences, et les CPTS actrices sur leur territoire.

Les **facilitations MSP** se répartissent comme suit pour les 4 départements de l'Est :

- **Drôme** : 16 facilitations pour 13 équipes (4 sensibilisations, 11 conseils, 1 complexe)

Plusieurs équipes ont été labellisées ou sont en passe de l'être. Le travail conjoint avec les équipes ARS, CPAM et MSA, s'est poursuivi tout au long de l'année et facilite l'accompagnement des équipes sur le terrain.

- **Isère** : 25 facilitations pour 23 équipes (10 sensibilisations, 10 conseils, 5 complexes)

Département toujours dynamique dans le développement de structure d'exercice coordonné. Des territoires pourraient encore bénéficier de MSP pour un maillage optimal par rapport au nombre d'habitants.

- **Haute-Savoie** : 10 facilitations pour 8 équipes (5 sensibilisations, 4 conseils, 1 complexe)

Plusieurs équipes ont été labellisées ou sont en passe de l'être. Le travail conjoint avec les équipes ARS et CPAM s'est poursuivi tout au long de l'année et offre un accompagnement des équipes sur le terrain de manière concertée.

- **Savoie** : 10 facilitations pour 6 équipes (3 sensibilisations, 6 conseils, 1 complexe)

Un peu plus de projets en cours sur ce département. Un travail conjoint ARS, CPAM et MSA en est pour partie l'explication, même si celui-ci mérite encore un peu plus de travail conjoint.

Territoire EST

Drôme, Isère, Haute-Savoie et Savoie

Facilitations territoire Est

CHIFFRES CLÉS

	2023	2024
 MSP	40	61
 CPTS	8	5
 TOTAL	48	66

Les **facilitations CPTS** se répartissent comme suit :

- **Drôme** : 2 facilitations pour 2 équipes (1 conseil, 1 complexe)

Grâce à un travail conjoint avec la MSA, un pré-projet pour une équipe a pu être réactivé afin de poursuivre l'écriture avec une belle mobilisation des acteurs du territoire.

- **Isère** : 1 facilitation (1 conseil)
- **Haute-Savoie** : 2 facilitations (1 conseil, 1 sensibilisation)

Pour ces deux facilitations sensibilisation sur l'Isère et la Haute-Savoie, nous sommes intervenus pour du conseil pour la mise en œuvre de fiche action ou de précisions sur les statuts.

Le recul du nombre de facilitations par rapport à 2023 s'explique par une couverture déjà importante sur ces 4 départements. Les équipes sont pour la plupart dans la mise en œuvre de leur projet et actions.

La MSA est toujours présente et aidante sur ces 4 départements. Le travail commun avec les deux chargés de mission facilite le soutien aux équipes sur les territoires prioritaires pour la MSA.

II/ COORDINATION DE DEMARRAGE



A l'occasion de ses échanges avec les équipes en projet de création de MSP, la Fédération perçoit combien le chemin peut sembler sinueux pour les professionnels de santé.

Dans le cadre du plan national d'accès aux soins et de sa déclinaison dédiée aux MSP (« Plan 4000 MSP »), et avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, la FemasAURA&Co a mené les travaux de préfiguration d'un dispositif appelé «coordination de démarrage».

Au-delà de l'apport et des échanges avec le formateur expert-comptable, ces journées sont des moments de rencontres, de partage d'expérience et de pratiques précieux pour la vie des équipes.



OBJECTIF

Apporter aux équipes porteuses de projets de MSP, dès leurs premières réflexions, un soutien opérationnel dans la conduite de projet.

En 2024, 2 accompagnements pilotes ont été réalisés afin de tester les hypothèses et nourrir la réflexion quant à la méthode. L'équipe projet a ensuite pu affiner le cadre d'intervention et recruter les 2 chargées de mission qui seront mobilisées sur l'action.

Dans l'attente du lancement régional (janvier 2025), la Fédération a maintenu son soutien à travers des facilitations directes auprès des équipes concernées. Ainsi, 58 sessions de facilitations ont pu être réalisées auprès d'équipes en projets.

Au-delà d'une intervention ponctuelle, le processus de création d'une MSP peut souvent justifier le recours à un accompagnement renforcé. De ce fait, la FemasAURA&Co a conçu un parcours d'ateliers thématiques avec un suivi spécifique des équipes jusqu'à la concrétisation de leur projet.



LES ACCOMPAGNEMENTS PILOTES

En mai 2024, la FemasAURA&Co a pu expérimenter la méthode d'accompagnement envisagée pour la coordination de démarrage. A la demande de la CPTS de Grenoble, la fédération a proposé d'accompagner un groupe pilote tenté par l'aventure collective.

Cet accompagnement s'est réalisé en plusieurs étapes.

La coordinatrice territoriale, aux côtés d'un facilitateur, a d'abord rencontré les professionnels de santé motivés et moteurs sur le projet. Cette première rencontre a eu lieu fin mai, et a permis aux professionnels de mieux se projeter sur leurs engagements.

Suite à cet échange, la CPTS de Grenoble a proposé aux professionnels de santé du territoire, curieux de l'exercice coordonné en MSP, de se rencontrer au cours d'une soirée. Quarante professionnels médicaux et paramédicaux ont échangé ensemble lors de cet événement. Les membres de FemasAURA&Co présents ce soir-là ont pu répondre aux questions de chacun. Les nombreux échanges ont pu être enrichis par les retours d'expériences des facilitateurs. Nous remarquons que ces temps de rencontres sont très riches, à la fois sur les questions relatives à la création d'une MSP, mais également sur le développement de l'interconnaissance de chacun.

Une troisième rencontre, réunissant tous les professionnels de santé intéressés pour se lancer dans la constitution d'une MSP a eu lieu le 3 juillet. C'est à cette occasion que la FemasAURA&Co a animé le premier atelier de travail envisagé pour le programme "Coordination de démarrage". L'objectif de cet atelier a été de les faire réfléchir sur leurs systèmes de valeurs, afin de déterminer ensemble quelle direction ils souhaitaient donner à leur MSP. C'est un temps de travail qui a également permis à chacun de mieux se connaître, et d'envisager ensemble ce qu'ils souhaitaient partager dans leur projet de santé.

Au regard du nombre de participants et des territoires qu'ils représentaient, 2 équipes se sont vite dégagées, et donc 2 projets de MSP ont émergé: l'un sur Grenoble Sud, l'autre sur Grenoble les Eaux-Claires.

La FemasAURA&Co et la chargée de mission de la CPTS de Grenoble les ont accompagnés et soutenus dans leur démarche au travers de 7 facilitations, parfois sous forme d'ateliers thématiques tels que : le diagnostic de santé, les aspects financiers...

Ces deux équipes présenteront chacune leur projet de santé en ECD au premier trimestre 2025.

Les retours positifs des équipes émergentes sont venus conforter la FemasAURA&Co dans le souhait de développer le programme d'accompagnement à la coordination de démarrage.



Les chargées de mission “Coordination de Démarrage” ont intégré l'équipe salariée de la FemasAURA&Co le 16 décembre 2024. Chacune est déployée sur 6 départements :

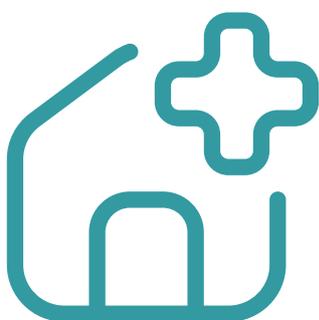
- **Secteur Est** : Savoie, Haute-Savoie, Isère, Ain, Ardèche et Drôme
- **Secteur Ouest** : Loire, Haute-Loire, Cantal, Rhône, Puy de Dôme et Allier

Leur première mission en 2024 aura été de contribuer, aux côtés de l'équipe, à l'ingénierie de projet.

AXE 2

ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS

INFOS CLÉS



MSP

145 gérants de
SISA formés



CPTS

28 participants à
la première
formation dédiée
aux membres de
gouvernance de
CPTS



IMPLICATION DES USAGERS

25 binômes
professionnels/
usagers en exercice
coordonné à la
première rencontre
régionale des usagers
en AURA

En 2024 :

-  Nous avons accueilli **240** personnes lors de la journée régionale de l'exercice coordonné
-  Nous avons formé **145** gérants de SISA et **28** membres de gouvernance de CPTS
-  Nous avons rassemblé **55** coordinateurs lors de la journée régionale de la coordination
-  Nous avons proposé **19** rencontres entre coordinateurs au niveau local
-  Nous avons organisé **7** séminaires départementaux à destination des professionnels de santé en exercice coordonné
-  Nous avons informé **92** professionnels derrière l'écran via deux webinaires thématiques
-  Nous avons inauguré la **1ère** journée régionale de rencontre usagers/professionnels
-  Nous avons réuni nos facilitateurs sur **3** temps forts.

Des chiffres mais surtout des actions: accueillir, former, rassembler, proposer, organiser, informer, inaugurer, réunir.

I/ JOURNÉE RÉGIONALE DE L'EXERCICE COORDONNÉ 2024

ANIMER LE RÉSEAU RÉGIONAL DE TOUS LES ACTEURS DE L'EXERCICE COORDONNÉ

Chaque année, nous donnons rendez-vous à l'ensemble des professionnels libéraux de la région et des institutionnels (ARS, Assurance maladie, collectivités) pour une journée proposant une alternance d'interventions magistrales en séances plénières et d'ateliers en sous-groupes en salles de travail. Les thématiques des ateliers ont vocation à stimuler l'engagement des professionnels dans l'exercice coordonné ou à faire progresser celles et ceux déjà investis dans cette modalité d'exercice des métiers de la santé.



Après Valence en 2022 et Clermont-Ferrand l'année suivante, l'édition 2024 s'est déroulée dans la Métropole de Saint-Etienne, à la Cité du Design.



Avec 280 inscriptions en ligne et **240 présents** le jour J (un éboulement sur la ligne SNCF reliant Lyon à Saint-Etienne a contraint plusieurs participants à renoncer) l'événement régional confirme son attrait.

Cette année, la thématique explorée était "la qualité en exercice coordonné". Un sujet qui a conduit à l'organisation d'ateliers consacrés à l'environnement, la participation des usagers, les protocoles de coopération, les parcours, la médiation en santé, les enjeux immobiliers, la démarche qualité et l'accueil en équipe.

Pour l'édition 2025, rendez-vous le 11 octobre à Grenoble !

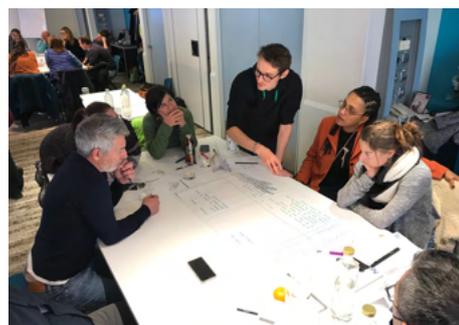
II/ FORMATION DE CO-GÉRANTS DE SISA

La journée de formation dédiée aux gérants de SISA a rencontré, cette année encore, un succès important avec un total de 145 participants (125 en 2023). Comme en 2023, nous avons organisé pas moins de 7 sessions sur le territoire : à Feurs, à Voiron, à Annecy, à Lyon, à Clermont-Ferrand, à Montmélian, et à Valence. Notre partenaire expert-comptable co-anime la formation avec dynamisme et pédagogie permettant ainsi d'apporter les connaissances théoriques nécessaires mais aussi de favoriser les échanges et les retours d'expériences.



III/ FORMATION GOUVERNANCE CPTS

Après avoir constaté les besoins de montée en compétences des membres des gouvernances de CPTS, nous avons déployé cette année la première session de formation dédiée à Grenoble. Cette journée a rassemblé 28 participants. Inspirée de la formation co-gérants de SISA, le programme est adapté aux spécificités des CPTS (responsabilités, implications fiscales et comptables, articulation direction / coordination, fonction employeur...). D'autres sessions sont prévues en 2025.



IV/ SÉMINAIRES, WEBINAIRES, GROUPES DE PAIRS

A/ Journée régionale de la coordination

Tout comme l'année précédente, une journée régionale à destination des coordinateurs a été organisée le 11 avril à Lyon. Un temps d'interconnaissance précieux qui a rassemblé 55 participants contre une quarantaine en 2023.



B/ Groupes de pairs - coordinateurs

Lors des formations PACTE, durant la journée régionale de la coordination ou encore à travers nos échanges quotidiens, des besoins en termes de partages de pratiques entre pairs sont régulièrement soulevés. En effet, le récent métier de coordinateur peut parfois souffrir d'une forme d'isolement et de solitude induite par le poste. Selon les sollicitations locales, nous pouvons intervenir en soutien dans l'organisation de ces temps d'échanges afin de favoriser les liens entre coordinateurs.

Territoire	Lieu	Date	Intervenants	Participants
63	Pontgibaud	4 janvier	P. Delahaye	4
69	Lyon	18 janvier	M. Darley	8
42	Visioconférence	13 février	M. Darley	8
03	Moulins	14 février	N. Payant	5
01	Visioconférence	15 février	M. Darley	6
73/74	Chambéry	5 mars	A. Pipet / F. Grimaud	10
69	Meyzieu	28 mars	M. Darley	6
42	Visioconférence	14 avril	M. Darley	9
63	Thiers	19 avril	P. Delahaye	2
01	Visioconférence	30 avril	M. Darley	6
63	Billom	3 mai	P. Delahaye	3
38	Voiron	28 mai	V. Mouton / F. Grimaud	20
26	Valence	31 mai	F. Grimaud / A. Delorme	12
01	Visioconférence	2 juillet	M. Darley	7
42	Visioconférence	2 juillet	M. Darley / E. Barlerin	9
69	Irigny	2 juillet	M. Darley	5
69	Dardilly	17 octobre	M. Darley	6
42	Visioconférence	5 novembre	M. Darley	7
69	Visioconférence	12 décembre	M. Darley	7

C/ Séminaires départementaux à destination des professionnels de santé en exercice coordonné

La FemasAURA&Co poursuit son engagement à l'échelle départementale en organisant chaque année des rencontres à proximité des équipes. L'occasion pour les professionnels de venir réfléchir et travailler sur différentes thématiques mais aussi de développer du lien et du réseau dans les échanges informels. Nous restons attentifs au recueil des besoins des équipes afin de pouvoir continuer à proposer des actions au plus près des attentes mais aussi pour pouvoir faire évoluer les propositions si nécessaire.



En 2024, nous avons organisé 7 séminaires pour un total de 135 participants.

Territoire	Thématique	Nb. de participants
69	• Soins non programmés en CPTS et articulation MSP/CPTS	22
26	• Usagers et présentation projet de santé	11
74	• RCP et protocoles	10
38	• Protocoles et foire aux projets	40
07	• Parcours / ETP et articulation MSP/CPTS	21
15	• Le bien-être en équipe	16
42	• Eco-responsabilité en MSP	15

D/ Webinaires

En 2023, notre webinaire sur le thème des innovations a attiré un nombre de participants conséquent. Au-delà de l'intérêt pour le sujet, il nous a semblé que le format pouvait aussi être un élément attrayant pour les professionnels, s'insérant peut-être plus facilement dans un planning déjà chargé. Il nous permet aussi de nous adresser aux équipes de toute la région mais également de toucher les personnes en différé avec le possible visionnage en replay. C'est pourquoi nous avons renouvelé cette proposition en 2024 avec les webinaires suivants.

Date	Thématique	Intervenants	Participants	Vues
12 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Salariat en SISA 	Alexis Fargeix et Jérémie Pontonnier	43	170
24 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Protocoles de coopération 	Marika Denil, Etienne Deslandes et Oliver Belet	49	199

E/ Journée régionale de rencontre et d'échanges sur la participation des usagers/patients partenaires au sein des MSP et CPTS

Cette année a vu naître la première journée d'échanges et de partage autour de la participation des usagers/patients en MSP ou CPTS. Vendredi 6 septembre à Lyon, 25 binômes usagers / professionnels (MSP ou CPTS) ont commencé à travailler sur le rôle que peuvent prendre les usagers au sein des projets de MSP / CPTS.

Une session inaugurale conçue et animée par la commission de travail "participation des usagers" de la FemasAURA&Co a fait l'objet d'une suite au travers de l'animation d'un atelier sur le sujet lors de la journée régionale de l'exercice coordonné du 12 octobre 2024 à laquelle ont participé 55 personnes. Preuve, s'il en est que la thématique progresse au sein des équipes coordonnées.



V/ ANIMATION DU RÉSEAU DES FACILITATEURS

Nos actions reposent pour partie sur l'engagement de nos facilitateurs, professionnels expérimentés en exercice coordonné. Un réseau que nous avons à cœur de préserver.

En 2024, nous avons réuni les facilitateurs de la région à 3 reprises :

- En **mars**, une journée a été consacrée aux facilitateurs MSP avec des échanges autour des actualités de la fédération et une réflexion sur le processus pour devenir facilitateur (pré-requis, valeurs, charte...).
- En **mai**, nous avons organisé une journée conjointe aux facilitateurs MSP et CPTS avec un travail sur leurs territoires respectifs pour une mise en commun régionale.
- Enfin, en **septembre**, les facilitateurs CPTS ont pu partager les actualités territoriales puis élaborer une boîte à outils (langage commun, fiche mission, les modalités d'emploi des coordinateurs-trices, les éléments de statuts).

Au-delà de ces temps de rencontres au niveau régional, des échanges réguliers sont organisés à l'échelle départementale avec les coordinatrices territoriales afin de préparer les différents évènements, de co-construire nos interventions et d'échanger sur les actualités des territoires.

AXE 3

FORMATION

INFOS CLÉS



2 formations PACTE MSP se sont déroulées en parallèle, réunissant **38 coordinateurs** de toute la région.



1 première formation PACTE CPTS avec **21 coordinateurs**. Devant le nombre de candidats, une **deuxième promotion** programmée pour **2025**

I/ PACTE MSP

Promotion n°7 à Lyon

Les 20 apprenants de la formation PACTE MSP poursuivent leur formation débutée en 2023. Trois séminaires ont réuni les coordinateurs autour des thématiques Projet de santé, Gestion de la structure, Dynamique d'équipe et Démarche qualité.

Promo n°8 à Clermont-Ferrand

En parallèle, la 8ème promotion PACTE MSP a été lancée à Clermont-Ferrand et a débuté les 20 et 21 juin 2024. Comme c'est la pratique, cette promotion a été sélectionnée conjointement par l'ARS Auvergne Rhône Alpes et la FemasAURA&Co durant le premier semestre 2024.

Cette nouvelle promotion de 18 apprenants s'est déjà réunie à deux reprises en 2024, pour les séminaires portant sur la prise de poste du coordinateur, qui regroupent également les leaders des équipes, ainsi que le séminaire sur le Projet de santé et la Gestion de la structure.

L'accompagnement des participants à la formation ne se cantonne pas à l'animation et à l'organisation des séminaires : les formatrices relais sont très régulièrement en contact avec les apprenants pour échanger sur des sujets aussi divers que la plateforme PACTE, les documents à travailler pour valider la formation, la préparation des soutenances, mais également leurs difficultés quotidiennes, les problématiques des équipes qu'elles accompagnent, etc.

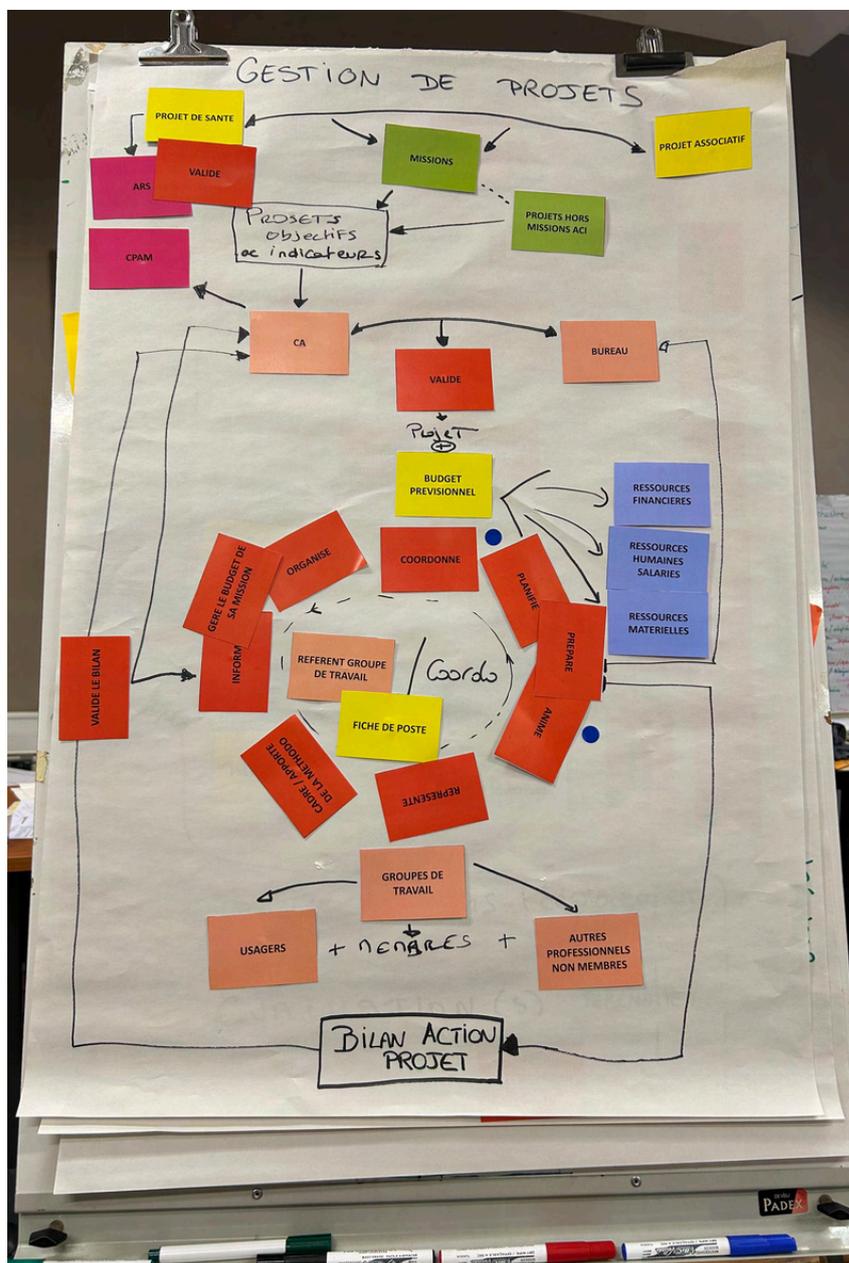


II/ PACTE CPTS

L'année 2024 a vu la concrétisation d'un projet cher aux acteurs de la FemasAURA&Co: la formation PACTE CPTS.

Cinq formatrices relais ont suivi la formation à Rennes. Cette formation est la porte d'entrée à l'animation des sessions prévues en région. Les cinq formatrices ont ainsi pu construire le programme qui sera proposé par la suite aux apprenants et qui est prévu pour le moment sur 7 séminaires de deux jours. Comme pour PACTE MSP, le programme se décompose en plusieurs thématiques :

- **Décryptage** : éclairages sur le système de santé, son histoire et les institutions
- **Prise de poste** : le travail du coordonnateur et ses liens avec la gouvernance de la CPTS
- **Projet de santé**
- **Dynamique collective**
- **Mise en oeuvre des missions**



21 coordinateurs de CPTS issus de toute la région Auvergne Rhône Alpes ont été sélectionnés pour cette première promotion, conjointement par l'ARS et la FemasAURA&Co. Un séminaire a eu lieu à Lyon les 28 et 29 novembre 2024, en présence de représentants de l'ARS et la DCGDR qui sont venus présenter leurs instances aux coordinateurs.

La formation se poursuivra en 2025 avec 5 séminaires de deux jours prévus sur cette année, ainsi que le lancement d'une deuxième promotion qui débutera les 19 et 20 juin prochains. Avec plus de 30 candidatures reçues pour cette première promotion PACTE CPTS, il a été décidé de lancer très vite la promotion suivante.





RECHERCHE ET INNOVATION

INFOS CLÉS



En 2024, la fédération innove et lance son propre observatoire de l'exercice coordonné : un outil de recueil et d'analyse du réseau en Auvergne Rhône-Alpes.

➔ 3 actions :

- La construction d'une étude mixte qualitative/quantitative au long cours.
- Une enquête flash sur le ressenti des professionnels de l'exercice coordonné quant à la santé de leur équipe.
- Le développement d'une cartographie des MSP et des CPTS de la région.

La fédération a également poursuivi son **investissement dans le champ de la recherche en soins primaires** : année charnière pour MSProgress avec le lancement de la phase régionale (étude mixte) sur trois ans (2024-2026). Une réussite avec l'inclusion de **72 MSP sur toute la région**.

Ce sont aussi des partenariats universitaires renforcés avec l'équipe ACCePT et le CHU de Clermont-Ferrand qui contribuent à perfectionner la méthodologie de l'étude et renforcent notre légitimité. C'est en octobre 2024 que nous apprenons la belle nouvelle : l'équipe de recherche MSProgress est **lauréate de l'appel à projet ReSP-IR 2023**.

I/ OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EXERCICE COORDONNÉ

En portant une démarche d'**observatoire de l'exercice coordonné en Auvergne-Rhône-Alpes**, la Fédération entend contribuer à la connaissance de la physionomie des équipes engagées dans un exercice coordonné pour mieux anticiper les besoins liés à leur évolution.

Installé en 2024, le comité de pilotage de l'observatoire a travaillé sur 3 actions principales :

➔ La **construction d'une étude mixte qualitative/quantitative au long cours**. Celle-ci repose sur la refonte complète du formulaire d'adhésion (en cours de finalisation) afin de recueillir et de structurer les données relatives à la composition et aux actions des équipes.

Les données recueillies portent sur la configuration de l'équipe à date (nombre et types de professionnels membres de la SISA ou de l'association, professionnels associés au projet, caractéristiques bâtementaires de la MSP – multi ou mono site, les projets menés (protocoles, missions de santé publique), le système d'information...

Le matériau ainsi récolté permettra de mieux connaître le réseau de la FemasAURA&Co pour adapter ses propositions d'accompagnement mais aussi, au long cours, d'observer ses mutations pour nourrir les actions de plaidoyer.

➔ L'élaboration puis l'administration d'une **enquête flash** sur le ressenti des professionnels de l'exercice coordonné quant à **la santé de leur équipe**. Ce sondage proposait aux professionnels de répondre à 2 questions :

- Globalement, comment évaluez-vous la santé de votre équipe ?
- Quels sont les trois principaux facteurs qui vous ont conduit à cette évaluation ?

117 professionnels issus des 12 départements et représentant plus de 10 professions ont répondu au sondage.

Avant analyse, il ressort que 8 répondants sur 10 déclarent considérer leur équipe en bonne (68,4%) voire très bonne santé (11,1%). Au contraire, 2 répondants sur 10 déclarent avoir un mauvais ressenti de la santé de leur équipe.

Une analyse approfondie des résultats et des causes d'un ressenti négatif aura lieu durant le premier trimestre 2025. Elle conduira à la recherche d'actions nouvelles en réponse aux difficultés identifiées, ainsi qu'à la diffusion des bonnes pratiques contribuant à la santé des équipes.

➔ Le développement d'une **cartographie des MSP et des CPTS** de la région est en cours, permettant au grand public comme aux professionnels de repérer le maillage des acteurs de façon simplifiée.

II/ MSPROGRESS

A l'occasion de ses échanges avec les équipes en projet de création de MSP, la Fédération perçoit combien le chemin peut sembler sinueux pour les professionnels de santé.

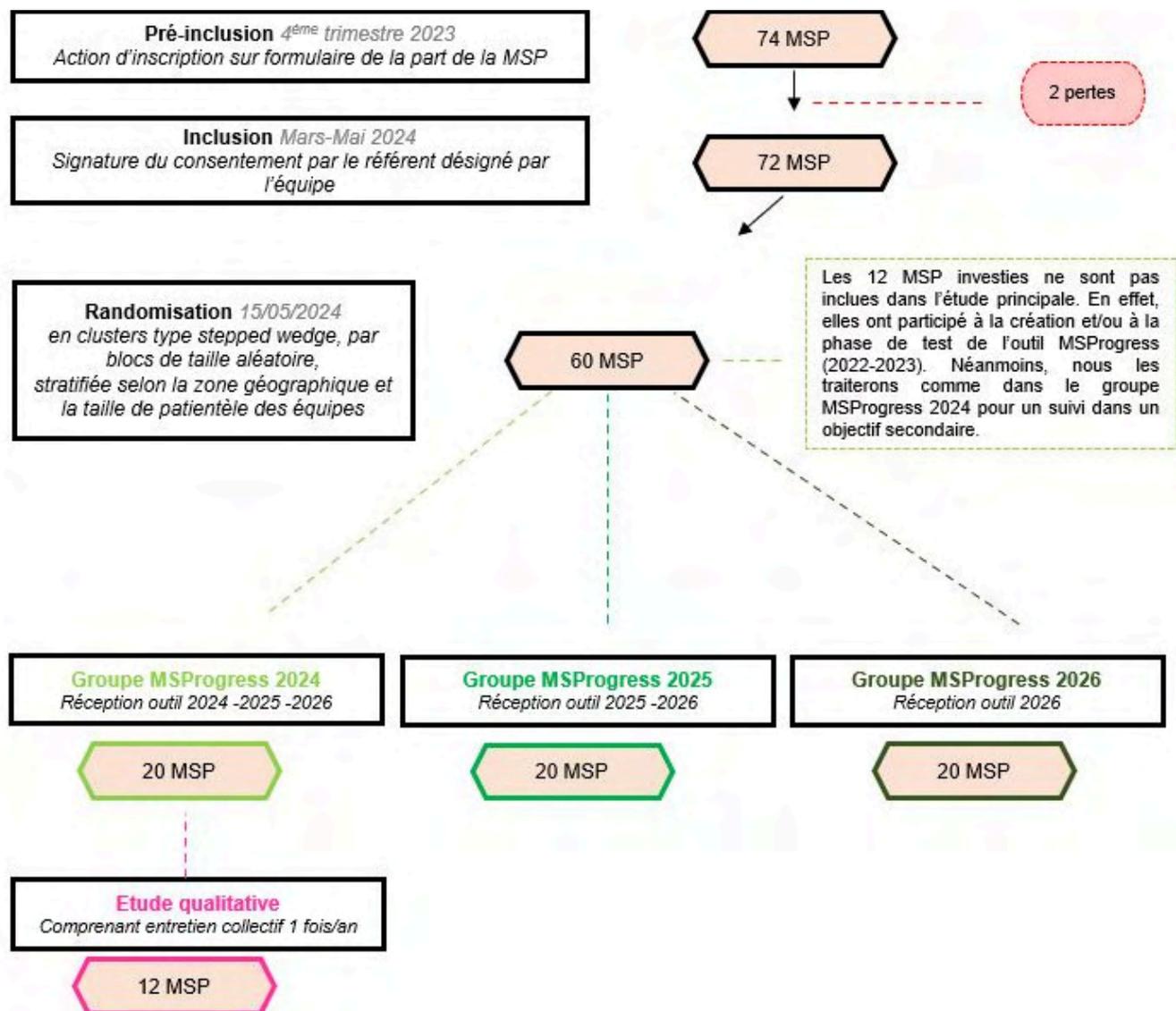
La première phase de ce projet visait la création d'un outil d'appui à la démarche qualité en MSP (étude qualitative réalisée en 2022 auprès de 7 MSP du Puy de Dôme). Puis en 2023, une étude pilote a été menée pour tester le prototype de l'outil auprès des 7 MSP ayant participé à sa création ainsi qu'auprès de 5 MSP naïves du projet (Cantal / Isère / Ain / Savoie / Rhône) afin de recueillir l'avis collectif et individuel sur la forme, la compréhension et l'usage. Ces retours ont permis de finaliser cet outil.



La seconde phase de ce projet (étude mixte) vise l'évaluation du déploiement de l'outil MSPProgress à plus grande échelle dans les MSP de la région AURA et l'étude du choix, du suivi et de l'analyse de trois indicateurs d'équipe dans le temps, en vue d'une amélioration de leurs pratiques. La pré-inclusion des MSP dans cette étude régionale a été facilitée par le maillage territorial de la FemasAURA&Co et la stratégie de communication réalisée auprès des équipes depuis début 2023. Fin d'année 2023, nous recensons 62 MSP volontaires en plus des 12 MSP investies. Un total attendu à **74 MSP**.

Inclusion des MSP – 1er semestre 2024 : entre mars et mai 2024, ce sont 72 MSP qui signent le consentement. Parmi les pré-incluses, seulement deux MSP ne concrétisent pas leur engagement dans l'étude.

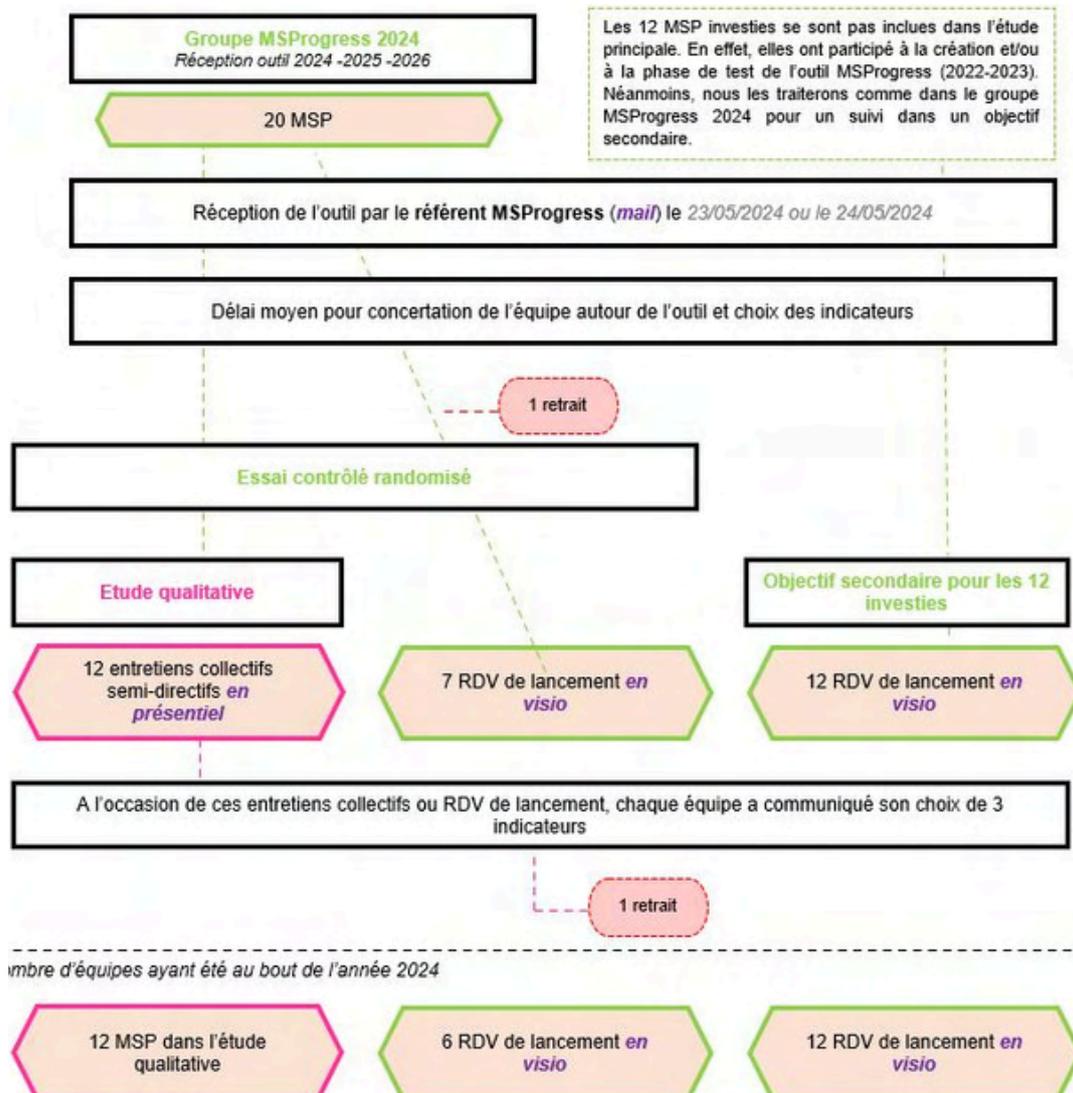
La randomisation fut validée le 15/05/2024. Répartition des 60 MSP en trois groupes : 20 MSP Progress 2024 (+12 MSP investies) – 20 MSP Progress 2025 – 20 MSP Progress 2026. Envoi des résultats randomisation aux équipes : 17/05/2024.



Recueil des données 2024 : envoi des outils + planification des entretiens qualitatifs et rendez-vous de lancement en visioconférence (en fonction de la randomisation) aux MSP Progress 2024 le 23/05/2024 et 24/05/2024.

Au total, **32 MSP ont reçu leur outil en 2024**. Une MSP s'est retirée à cette étape par manque de temps (finalement engagée dans une expérimentation article 51 déjà prenante pour l'équipe).

Du 04/06/2024 au 04/11/2024, réalisation des rendez-vous de lancement en visioconférence (pour les MSP uniquement incluses dans l'essai contrôlé randomisé et pour les 12 investies). Du 13/06/2024 au 30/09/2024, réalisation des entretiens collectifs semi-directifs pour les 12 MSP de l'étude qualitative. Une MSP n'a pas souhaité continuer après le rendez-vous de lancement par manque de temps.



Les 31 retranscriptions ont été effectuées et l'analyse qualitative pour les entretiens collectifs semi-directifs a démarré.

Elle est basée sur une approche de la théorisation ancrée nous permettant dans un premier temps, de comprendre les modalités de choix et de projection d'usage des indicateurs MSPProgress par les équipes. Les entretiens collectifs de 2025, nous permettront de décrire et d'analyser les moyens mis en œuvre par les équipes pour faire évoluer leurs indicateurs après une année d'usage de l'outil MSPProgress.

Durant l'année, l'équipe a poursuivi le travail sur la construction de la réponse à l'appel à projet ReSP-IR : soumission d'une lettre d'intention (08/02/2024), puis dépôt du dossier complet (02/07/2024). En octobre 2024, verdict final, l'équipe de recherche MSPProgress est lauréate de l'APP ReSP-IR 2023. Une étape importante qui offre une place légitime à la fédération dans l'écosystème de la recherche en soins primaires avec un projet de terrain.

AXE 5

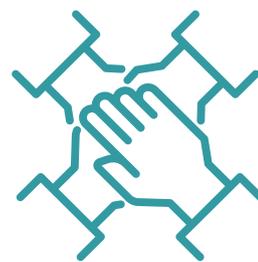
PROMOTION DE L'EXERCICE COORDONNÉ

INFOS CLÉS



Avec 13 interventions auprès d'étudiants en santé et 10 auprès d'élus de collectivités, l'année 2024 a permis de poursuivre le travail de promotion de l'exercice coordonné auprès de ces deux publics clés.

Cette démarche régionale s'inscrit en résonance avec des travaux nationaux engagés dans le cadre du plan 4000 MSP en partenariat avec la CNAM, la DGOS, la MSA et AVEC Santé.



La Fédération apporte son expertise terrain à ses partenaires (Assurance maladie, ARS, Région) à travers sa participation à différents espaces de dialogue régionaux ou départementaux parmi lesquels :

- Comités techniques régionaux 5 participations
- Commissions paritaires régionales 3 participations
- Comités techniques départementaux 29 participations
- Espaces de concertation départementaux 40 participations
- Task force 100%CPTS 6 participations

I/ SENSIBILISATION DES ÉTUDIANTS

En 2024, la Fédération a poursuivi son action de renforcement de l'attractivité de l'exercice coordonné en mettant en œuvre son plan de promotion de l'exercice coordonné auprès des étudiants en santé. Objectif: les sensibiliser dès leurs premières années d'études.

Elle a déployé ses actions de sensibilisation à l'occasion de 13 sessions et séminaires mobilisant 16 représentants élus et salariés de la Fédération :



- Grenoble – IFMK – sensibilisation - 26 janvier 2024
- Grenoble – IFMK – sensibilisation - 2 février 2024
- Clermont-Ferrand - Forum de l'installation des internes de médecine générale - 9 mars 2024
- Clermont-Ferrand - Educ'Tour - Exercer de façon coordonnée en milieu rural : et si c'était pour moi ? - 21 mars 2024
- Clermont-Ferrand - Faculté de Médecine et de Pharmacie, Organiser la coopération interprofessionnelle Médecin-Pharmacien 28 mars 2024
- Lyon - Université Lyon Rockefeller - Rencontre internes de médecine/Journée Médecine et Territoire - 2 avril 2024
- Vichy - IFMK Vichy intervention en K1 échange sur la profession de MK en MSP, la coordination et l'exercice pluriprofessionnel – 23 mai 2024
- Lyon – Université Lyon Rockefeller - Etudiants Licence sciences pour la santé Lyon EST – 12 septembre 2024
- Lyon - Université Lyon Rockefeller - Etudiants licence science pour la santé - 16 septembre 2024
- Roanne - IFSI – sensibilisation - 16 septembre 2024
- Vichy - IFMK Vichy - Présentation exercice coordonné K4 - 20 septembre 2024
- Clermont-Ferrand – Co-organisation de la Journée : « un docteur junior pour votre territoire – Samedi 28 septembre.
- Lyon - Université Lyon Rockefeller – DES Médecin Générale – 12 décembre 2024

II/ SENSIBILISATION DES ÉLUS

La Fédération entend préparer également les élus à leur rôle en leur proposant une offre structurée de sensibilisation à la création puis à la vie des MSP. Ces interventions leur permettent de mesurer les enjeux et d'éviter les principaux écueils dans leurs projets d'installation, sur leurs communes, de structures d'exercice coordonné.

L'équipe de la Fédération est intervenue auprès des élus des communes suivantes:

- Rillieux la Pape, 22 mai 2024
- Genay, 22 mai 2024
- Couzon au Mont d'Or, 23 mai 2024
- Cailloux sur Fontaines, 29 mai 2024
- Septème, 21 mai 2024
- Saint Just en Chevalet, 16 avril 2024
- Tignes, 09 octobre 2024
- Pélussin, 26 novembre 2024
- Unias, 26 novembre 2024
- Firminy, 17 décembre 2024



III/ PARTAGE D'EXPERTISE SUR L'EXERCICE COORDONNÉ PLURIPROFESSIONNEL

A l'échelle régionale comme à l'échelle départementale, la Fédération est présente à tous les échelons de la concertation entre les acteurs de l'exercice coordonné.

Comités techniques régionaux (ARS) - 5 rencontres

Au niveau régional, l'ARS organise des comités techniques régionaux associant l'assurance maladie, le conseil régionale, les ordres et unions professionnels, le Groupement régional de des centres de santé, la MSA. Ces réunions, organisées 4 à 5 fois par an, permettent à l'ensemble des partenaires de suivre le déploiement des MSP, des centres de santé mais aussi des CPTS.

Elles sont l'occasion de faire le point sur l'actualité législative et réglementaire et de partager des informations sur de nouveaux enjeux ou dispositifs.

Commissions paritaires régionales (DCGDR) - 3 rencontres

Dans chaque région sont instituées:

- Une CPR "structures pluriprofessionnelles"
- Une CPR CPTS.

Elles sont composées paritairement pour moitié :

- de représentants des caisses d'assurance maladie, qui constituent la section sociale
- de représentants de syndicats régionaux membres de la FNO, seule organisation syndicale représentative des orthophonistes libéraux, qui constituent la section professionnelle

Plusieurs organisations régionales ont le statut d'invités avec voix consultative, c'est le cas notamment de la FemasAURA&Co.

Comités techniques départementaux (pluripartite) - 29 réunions

Régulièrement, à l'échelle des départements, sont organisés des temps d'échanges entre les acteurs impliqués dans l'exercice coordonné pour se tenir au courant des projets passés, en cours ou à venir de création de MSP ou de CPTS.

Espaces de concertation départementaux (DD ARS) - 40 réunions

Très régulièrement, les délégations départementales de l'ARS organisent et animent des ECD à l'occasion desquels sont instruits les projets de santé de MSP et de CPTS

Task force CPTS - 6 réunions

Dans certains départements dont la population est insuffisamment couverte en CPTS, des "task forces" ont été installées pour accélérer le déploiement. La FemasAURA&Co y est systématiquement associée.

6

VIE ASSOCIATIVE ET DÉVELOPPEMENT DE PROJET



I/ ACTIVITÉ DE LA GOUVERNANCE

6 réunions du conseil d'administration ont eu lieu dont 3 en présentiel. Ces journées de travail permettent d'approfondir des sujets stratégiques (recherche en soins primaires, coordination de démarrage...) et de faire vivre l'équipe du conseil d'administration impliquée.

Des bureaux (8 avec les salariés et 20 en comité de direction) ont permis d'organiser les travaux, de faire évoluer certaines actions en fonction des besoins et d'accompagner l'évolution de la Fédération par la structuration de son organisation générale, et qui a permis d'accueillir dans de bonnes conditions trois nouvelles collègues. De nouveaux facilitateurs et facilitatrices ont également été recrutés avec, pour la première fois, l'inclusion d'usagers / habitants / patients comme facilitateurs.

II/ COMMISSIONS DE TRAVAIL



Commission CPTS

La commission s'est réunie 3 fois. Elle s'était fixée comme objectifs :

- **Consolider l'ancrage auprès des CPTS**

Nous poursuivons nos facilitations auprès des équipes, que ce soit pour des réunions publiques, de relance de dynamique, d'apport d'expertise sur certains points (statuts par exemple, parcours etc.). Nous sommes à leur écoute.

- **Construire et proposer une journée de formation gouvernance pour les membres des bureaux/CA des CPTS de la région**

Première journée réalisée et animée le 17/12 à Grenoble par 1 expert en association de CPTS, 2 facilitateurs et 2 coordinatrices territoriales, pour 28 membres de CPTS de la région. Depuis, 2 autres sessions ont eu lieu sur le Puy de Dôme et le Rhône.

- **Poursuivre et/ou initier des inter-CPTS sur les territoires**

Les rencontres déjà existantes se poursuivent (pas toutes avec notre soutien, mais l'essentiel étant que les équipes échangent !). Isère, Puy de Dôme, Allier, Haute-Loire, Savoie, Haute-Savoie, sont les départements qui ont une organisation à l'échelle du département.

- **Formation et animation du réseau des coordinateurs à l'échelle de la région**

PACTE CPTS : formation de 5 membres de la fédération à l'EHESP et déploiement de la formation depuis juin 2024 avec une première promotion de 20 apprenants.

L'animation du réseau des coordinateurs se fait soit via les inter-CPTS que nous soutenons, soit dans le cadre de la journée régionale des coordinateurs, commune MSP/CPTS.

- **Mise en place d'une boîte à outils pour les facilitateurs et acteurs de CPTS**

La commission a préparé et animé la journée régionale annuelle des facilitateurs CPTS afin de co-construire des fiches repères pour les acteurs des CPTS. Ces fiches sont remises aux participants de la formation gouvernance, aux apprenants de PACTE CPTS et à disposition des facilitateurs pour leur accompagnement et soutien aux CPTS.



Commission Qualité

La commission s'est réunie deux fois en 2024 et a fixé son plan d'action pour les trois ans à venir.

- Réalisation d'un **état des lieux** afin de rassembler et créer un pôle de ressources pour les équipes (2024-2025)
- Rencontrer et créer de **l'inter-connaissance avec le CEPPRAAL** : perspectives de partenariats renforcés notamment dans la co-construction de webinaires sur des sujets cibles à proposer aux MSP et CPTS (2024-2026)
- Création d'un **guide de la qualité** à destination de notre réseau (2025)



Commission Système d'information

En 2023, la fédération a fait le choix de faire évoluer sa proposition d'accompagnement des équipes sur le volet du SI. En 2024, la commission s'est réunie une fois afin de partager et d'échanger autour des enjeux nationaux sur le sujet (lien avec commission nationale d'AVECsanté).

Le contexte au niveau national sur le sujet étant incertain, en cours de construction dans son évolution (disparition du label e-santé, préparation des négociations de l'ACI), il nous a semblé préférable d'attendre les changements attendus courant 2025, avant de repenser tout l'accompagnement sur le sujet en région. Cependant, nous avons continué à transmettre l'intérêt, la philosophie d'usage d'un SI partagé afin de s'assurer que les équipes en création perçoivent l'enjeu de cet outil (obligations légales, l'intérêt pour le patient, pour l'équipe en pluripro, pour le changement de pratiques, etc). Actions qui continueront d'être déployées d'autant plus dans le cadre de la coordination de démarrage.



Commission Usagers

La commission usagers/Patients partenaires/Habitants s'est constituée dans un premier temps avec un Patient partenaire et 4 professionnels de santé, deux Patientes partenaires ont rejoint la commission dès la deuxième rencontre.

Les objectifs pour 2024 étaient les suivants :

- Organiser une première rencontre des usagers au niveau régional.
- Construire une facilitation avec les usagers pour les équipes ;
- Former les usagers volontaires pour animer la facilitation usager à la formation des facilitateurs d'octobre 2024.

La commission s'est réunie trois fois pour suivre ces objectifs et des sous-commissions ont également permis:

- de préparer l'intervention de l'atelier à la journée régionale 2024 à Saint-Etienne
- d'organiser la journée régionale de rencontres et d'échanges sur la participation qui a eu lieu le 6 septembre 2024.

La formation des facilitateurs Patients Partenaires a été repoussée en 2025 pour des raisons d'organisation et de planning.

Le fonctionnement de la commission a permis d'ancrer ce sujet au sein même de la fédération et d'expérimenter aussi en interne les mouvements nécessaires et les bénéfices importants apportés par cette participation des usagers/patients partenaires.

Les échanges lors de la journée de Septembre ont permis à des équipes de poursuivre leurs projets ou de les développer, et à quelques équipes qui ne savaient pas comment démarrer de se nourrir des expériences très diverses qui ont été partagées. Cela a montré qu'il n'y avait pas une modalité de participation possible mais qu'elles sont multiples et que chaque équipe peut construire - à son rythme - les projets qui sont nécessaires et utiles à son territoire, sa patientèle et les envies de patients bénévoles engagés dans cette dynamique.

Ainsi ont pu être présentés :

- un Café santé
- un projet "Humaniser la maison de santé, la salle d'accueil/d'attente et les matinées accueil"
- un Groupe de réflexion sur les Soins palliatifs à domicile
- un groupe de parole sur les addictions co-animé par un professionnel de santé et un patient partenaire
- une co-création d'outils de communication sur une MSP avec des patients
- un Groupe de marche.

Les participants à la commission poursuivent le travail sur 2025 pour avancer sur la facilitation spécifique sur ce sujet à proposer aux équipes, ainsi qu'une participation aux journées nationales au Havre à travers la co-animation d'un atelier dédié au sujet.

Fin 2024, un autre usager/patient est venu rejoindre la commission.

Pour aller plus loin

- *Compte-rendu des échanges de la 1ère Journée régionale sur la participation en MSP et CPTS : <https://padlet.com/secretariatAURA/1-re-journ-e-d-change-et-de-partage-autour-de-la-participati-rqupqa608zgjogvc>*
- *Compte-rendu des ateliers de la journée régionale de l'exercice coordonné à Saint-Etienne dont un atelier sur la participation des patients partenaires : <https://padlet.com/secretariatfemasaura/journ-e-r-gionale-2024-dv6s3m4qoemde5jr>*



PERSPECTIVES 2025



En 2025, la FemasAURA&Co entrera dans le cœur de son plan stratégique 2024 - 2026.

Sur le plan des actions :

Tout en poursuivant et en enrichissant ses actions historiques (animation, formation, soutien des équipes MSP, CPTS et ESP, promotion de l'exercice coordonné, recherche en soins primaire) la Fédération engagera le déploiement effectif de deux projets d'ampleur:

- Soutenir les nouvelles équipes avec le déploiement opérationnel de la coordination de démarrage. Avec un objectif de 20 à 30 équipes incluses dans son programme d'accompagnement renforcé des porteurs de projets de MSP.
- Mieux connaître le réseau des MSP et des CPTS pour mieux répondre à ses besoins et attentes à travers l'observatoire régional de l'exercice coordonné. Adapter les contenus et les formats d'intervention, orienter les politiques publiques mais aussi repérer les équipes en difficultés au plus tôt pour prévenir les ruptures. L'observatoire a vocation à renforcer l'ancrage terrain de la Fédération.

Sur le plan de la structuration de l'équipe opérationnelle :

Face à l'ampleur des travaux engagés, l'équipe va devoir s'étoffer et s'enrichir de plusieurs nouvelles ressources:

- Facilitateurs: l'accueil d'une dizaine de nouveaux facilitateurs est prévu pour répondre à l'accroissement prévisible de la demande des équipes. Cela portera à 50 le nombre de professionnels engagés dans la promotion de l'exercice coordonné.
- Salariés: une nouvelle fonction support régionale, mobilisée sur la capitalisation mais aussi sur la communication, rejoindra l'équipe salariée qui atteindra un effectif de 9 personnes à temps plein.

Sur le plan institutionnel:

L'année 2025 marquera la mi-mandat des élus du conseil d'administration qui, déjà, vont devoir construire les bases du prochain plan stratégique mais aussi penser au prochain renouvellement des instances.

Enfin, l'année 2025 conduira l'équipe de la Fédération à s'engager pleinement, aux côtés d'AVEC santé, dans la préparation de l'accueil des rencontres nationales AVEC les équipes à Lyon les 6 et 7 mars 2026.

**Avec la FemasAURA&Co,
osons l'aventure en équipe!**



Femas **AURA** & Co

Fédération des Maisons de Santé et de
l'Exercice Coordonné en Auvergne-Rhône-Alpes

50 Chemin Croix Mission
42430 Saint Just En Chevalet
06 37 25 30 10
secretariat@femasaura.fr

Rédacteurs : équipe salariée

Anne-Lise COURTET, Marion DARLEY,
Adrien DELORME, Claire, DEROUET,
Béatrice FALCAND, Fabienne GRIMAUD,
Maëly MORRIER, Jeanne OFFENER

Relecteurs : membres du bureau

Emmanuelle BARLERIN, Etienne DESLANDES,
Sylvain FONTE, Barbara PESCHIER MARTIN

Conception graphique

Barbara PESCHIER MARTIN via Canva

La Fédération est soutenue par :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes